

Association Amitié Strasbourg – Japon

Assemblée Générale du 5 septembre 2023 à 16 h 00

Maison Universitaire France - Japon –
42A avenue de la Forêt Noire, Strasbourg

Liste des présents :

Danièle Alexandre, Michèle Forte, Monique Goor,
Mayu Hanazaki, Marie-Claire Lett, Yoichi Nakatani,
Jacques Reis, Guy Sandner, Sabine Sandner, Akira
Tajima-Goto, Annette Thierry, Jean-Claude Thierry,
Fabien Weis, Noriko Yamazaki.

Liste des excusés

Monsieur Olivier Laustriat
Famille Glanzmann
Monsieur Takehito Furukawa
Madame Christiane Metzger

1. Désignation du rapporteur de séance

Nom : Marie-Claire Lett

Vote d'approbation : Unanimement approuvé, pas d'abstention

2. Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2022

Le précédent compte rendu a été diffusé en juin 2022.
Aucune critique n'a été formulée à son sujet depuis lors.
Une correction de l'orthographe du nom d'un membre sera effectuée.

Vote d'approbation : Unanimement approuvé, pas d'abstention

3. Présentation du rapport des activités de l'année 2022

Rappel du Président sur les activités tenues en 2022 :

- Un événement crucial de cet exercice fût notre fête du 25^{ème} anniversaire de l'AASJ avec conférences « vin et saké », intermède au piano, dégustation de saké et fromages que nous avons organisée le 12 mars 2022.

- Nous avons aussi participé à la fête de la Saint Nicolas de la Maison Universitaire France-Japon.

- Nous avons entrepris des négociations en vue d'un rajeunissement du bureau de notre Association et d'un rapprochement avec d'autres associations ayant une activité complémentaire, notamment l'APEJA (une association pour l'enseignement du Japonais et les contacts entre les enfants Japonais et Alsaciens dont notre Association pourrait compléter le champ culturel).

- Le président donne aussi lecture des 10 points ; rapport de la réunion du Comité de Direction du mois de juin 2023.

Vote d'approbation du rapport d'activités : Unanimement approuvé, pas d'abstention

4. Présentation des comptes

M. Jean-Claude Thierry, trésorier par interim, présente l'état des comptes pour l'année 2022. Le bilan s'avère être légèrement négatif mais sans que cela soit préoccupant.

- Les cotisations de l'exercice courant n'ont pas pu être perçues pour l'instant car nous n'avons pas encore validé notre nouvelle adresse.

- Nous proposons le maintien des cotisations à 25 € par personne ou par foyer (décision prise en AG le 23 mai 2011) ; pour mémoire, en AG du 14 juin 2013, il avait été décidé à l'unanimité d'appliquer la gratuité pour les étudiants, ce qui reste d'actualité.

- Il a été recommandé de faire figurer l'IBAN de notre compte bancaire sur les prochains appels (rappels) de cotisation pour qu'elle puisse être payée par virement bancaire.

- Un reçu devra être fourni par le trésorier dès encaissement du paiement d'une cotisation.

Vote d'approbation des comptes: Unanimement approuvé, pas d'abstention

Désignation des futurs contrôleurs des comptes :
Messieurs Olivier LAUSTRIAT et Daniel UGUEN

Vote d'approbation: Unanimement approuvé, pas d'abstention

5. Désignation du Comité de Direction

Remarques préliminaires :

Nous devons tenir compte de nos statuts et des impératifs administratifs de certains de nos membres lors de la constitution du Comité de Direction et du bureau de notre association.

Trois situations ont été évoquées à ce propos :

1. La limitation à 12 personnes dans le Comité de Direction et à 5 personnes dans le bureau de notre association.
2. L'impossibilité de faire partie du Comité de Direction d'une association à l'étranger pour certains fonctionnaires ou diplomates Japonais.
3. La nécessité de constituer un bureau qui permette un renouvellement de celui-ci tout en réalisant une passerelle entre l'ancien et le nouveau bureau, sachant que son Président et un vice Président démissionnent pour permettre son rajeunissement.

Voici les conclusions des débats sur ces trois points :

Point 1, ci-dessus : Le bureau avait été étendu à 6 personnes car nous avons estimé devoir y adjoindre la fonction de chargé de communication, non prévue dans les statuts. Nous avons décidé que cette fonction serait maintenue, mais, sans être directement rattachée au bureau. Ce serait la spécificité fonctionnelle d'un membre du Comité de Direction qui assisterait aux réunions du bureau pour rester au courant des décisions de ce dernier, mais sans droit de vote.

Point 2, ci-dessus : Des membres de notre association dont l'avis est utile, et ne pouvant pas siéger dans son Comité de Direction, pourront cependant participer à ses débats sans droit de vote. Pour cela nous avons décidé de créer la fonction de « membre invité », du Comité de Direction.

Point 3, ci-dessus : Le Président démissionnaire se propose de rester membre du bureau en tant que Secrétaire Général mais seulement pour une période d'une année. Il faudra dès à présent penser à son remplacement lors de la prochaine Assemblée Générale, idéalement par un membre de Nationalité Japonaise.

Les personnes renouvelables dans le Conseil d'Administration cette année sont :

Mme Christiane Metzger,
M. Jacques Reis
M. Guy Sandner
M. Jean-Claude Thierry

Parmi ceux-ci quels voici les candidats à un renouvellement :

Madame Christiane Metzger, Messieurs Jacques Reis & Jean-Claude Thierry sont candidats à un renouvellement. Monsieur Guy Sandner, Président de l'association, souhaite que soit renouvelé sa présence dans le Conseil d'Administration mais ne souhaite plus rester le Président de l'Association.

Après avoir pris en compte les candidatures exprimées préalablement et celles exprimées lors de cette Assemblée Générale le nouveau comité de direction comportera les 12 personnes suivantes:

Membres titulaires :

- Mme Danièle ALEXANDRE
- Mme Michèle FORTE
- M. Takehito FURUKAWA
- Mme Marie-Claire LETT
- Mme Christiane METZGER, chargée de communication
- M. Yoichi NAKATANI
- M. Jacques REIS
- M. Akira TAMIJI-GOTO
- M. Guy SANDNER
- M. Jean-Claude THIERRY
- M. Fabien WEISS
- Mme Noriko YAMAZAKI-TOMORI

Membre invité :

- Mme Mayu HANAZAKI

Vote d'approbation de ce Comité de Direction : Unanimement approuvé, pas d'abstention

Désignation du Bureau de l'association par le Comité de Direction nouvellement désigné.

Présidente	: Mme Marie-Claire LETT
Vice-Présidents	: Mme Noriko YAMAZAKI M. Jean-Claude THIERRY
Trésorier	: M. Jacques REIS
Secrétaire Général	: M. Guy SANDNER

Vote d'approbation par les membres du Comité de Direction : unanimement approuvé, pas d'abstention

Remarque : Les carnets de chèques ont été remis durant cette Assemblée Générale à notre trésorier et nous procéderons aux modifications des autorisations de signature du compte bancaire dès que notre nouvelle adresse aura été validée par le Tribunal d'instance de Strasbourg.

6. Programme d'activités 2023

- Une partie du programme prévisionnel des activités a déjà été réalisée en début d'année 2023:

= Sortie culturelle avec pique-nique au printemps (2023). **Visite du nouveau musée de Meisenthal et région de Bitche**, complété par une visite du musée du Sabotier à Soucht.

= visite de l'INRAE à Colmar

- Voici quelques visites en demi journée que nous n'avons pas encore organisées :

= Visite du Musée Unterlinden à Colmar (Retable rénové)

=> *seul un contact préliminaire a été pris*

= Visite des Caves Historiques de l'Hôpital Universitaire de Strasbourg

=> *à organiser un Samedi vers 17h après avoir pris contact avec le Consulat*

= Visite de l'Usine de Lalique.

=> *à organiser par monsieur Jean-Claude Thierry*

= Visite des archives municipales de la ville de Strasbourg

=> *visite non urgente, non programmée*

= Visite à un producteur de Foies Gras

=> *contact pris pour l'automne 2023*

= Visite à un producteur artisanal de chocolat

=> *nous restons dans l'attente d'une opération portes ouvertes de ce producteur*

= Pique-nique d'automne **à organiser sous peu**

+ soit à l'Ecomusée de Hungersheim

+ soit à Vogelheim, train touristique le 1er OCTOBRE 2023

Les contacts ont été pris. Les membres du bureau se rendront sur place le plus tôt possible et selon le résultat de ces contacts, l'une de des sorties sera organisée dès ce mois d'octobre, l'autre au printemps.

7. Vote formel de changement d'adresse

L'Assemblée Générale prend acte de la nécessité de changement d'adresse de l'association suite à la fin de l'hébergement de celle-ci par l'ADIRA.

L'Assemblée Générale prend acte de l'accord de l'Université de Strasbourg pour héberger l'association en date du 23 Mai 2023 (voir pj) à la Maison Universitaire France-Japon (MUFJ) et fixe la nouvelle adresse comme suit :

ASSOCIATION AMITIE-STRASBOURG-JAPON

Maison Universitaire France - Japon

42A avenue de la Forêt Noire, F-67000 Strasbourg

Cette adresse est à faire parvenir dans les plus brefs délais le résultat de ce vote au Tribunal d'Instance de Strasbourg sous la forme du compte rendu de cette Assemblée Générale, que nous transmettrons par lettre recommandée avec accusé de réception, dûment signé par le Président et le Secrétaire Général en exercice.

Nous devons y joindre la liste du nouveau bureau, avec les adresses des personnes concernées et leur nationalité, ainsi que la lettre d'acceptation de l'Université pour l'hébergement de l'association à la MUFJ, selon la demande du Tribunal d'Instance de Strasbourg.

Vote d'approbation du changement d'adresse: Unanimement approuvé, pas d'abstention

8. Actualités du site internet

Nous avons enregistré environ 2800 Consultations depuis sa création.

Reprise de sa maintenance régulière en 2023.

Marie-Claire Lett propose de prendre contact avec les responsables du Master CAWEB (Communication Web Multilingue) de l'Unistra pour « rajeunir » le site. Monsieur Guy Sandner se propose de participer à la réalisation d'un transfert du site actuel sur un nouveau site, si cette opération peut être mise en place avec les étudiants du master CAWEB.

9. Divers

- Il nous reste à réaliser la décision de notre précédente Assemblée Générale d'organiser une petite fête en hommage à Madame Carasco.

Le bureau de notre association est chargé d'organiser cette cérémonie, idéalement dans la période des festivités de fin d'année.

- Nous avons à récupérer les archives de l'Association (2 mètres linéaires de dossiers pour les affaires en cours) et une dizaine de mètres linéaires de vieux documents.

En pratique, nous avons à décider

1) de nous organiser pour les récupérer à l'Adira

2) d'organiser une séance de tri des anciennes archives pour décider ce celles qui seront conservées.

- Nous confions aussi au bureau le soin de faire réaliser des « flyers » et du papier à en tête (virtuel) conforme aux existants mais comportant notre nouvelle adresse dès lors que celle-ci aura été validée.

La Présidente :
Marie-Claire LETT

Le Secrétaire Général :
Guy SANDNER